

# DSD (Designated Security Duties)

## Formation spécifique à la sûreté maritime

**OBJECTIF :** assurer les tâches de sûreté à bord d'un navire.



### Compétences développées

- Assurer le maintien des conditions décrites dans le plan de sûreté du navire ;
- Reconnaître les menaces et les risques pour la sûreté ;
- Procéder à des inspections régulières du navire ;
- Utiliser de manière appropriée l'équipement et les systèmes de sûreté.

Formation destinée aux personnes désignées pour assurer des tâches spécifiques de sûreté sur un navire soumis au code ISPS.



### Références

CODE ISPS Partie B, § 13.3, STCW 2010 Section A / Chapitre VI-6.2.



### Contenu

- Menaces contre le transport maritime ;
- Piraterie, vols à mains armés et Best Management Practise (BMP5) ;
- Présentation du Code ISPS, des niveaux de sûreté, des procédures de notifications des incidents et documentation ISPS (dont DoS) ;
- Connaissance des plans de sûreté ;
- Procédures de contrôle, visite, surveillance, fouille et inspections non-intrusives ;
- Prescriptions relatives à la communication et aux entraînements ;
- Encadrement des passagers.



## Formation en présentiel ou en ligne

**DURÉE :** 10 heures

**LANGUE :** français ou anglais en présentiel.  
En français pour la formation en ligne.

**LIEU :** dans nos locaux de Brest ou Toulon et dans toute ville ou pays. En ligne sur le site 360 E-Learning.

**ÉVALUATION :** quiz de fin de session

**MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :**  
magistral 75 % - pratique 25 %

**PRÉREQUIS :** numéro de marin ; visite médicale à jour

**HANDICAP :** signaler lors de l'inscription

**ATTESTATION :** individuelle en français et en anglais. Enregistrement AMFORE.

**PRIX :** 330 € en présentiel ou 270 € en ligne

Éligible au CPF

**Taux de satisfaction : 4,3/5 sur la période 2021-2022**